



Mardi 29 juin 2021,

Le Sénat a adopté le projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets par :

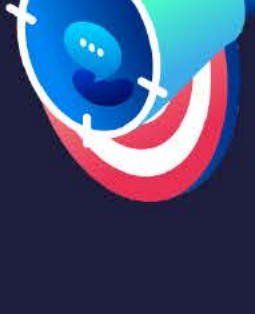
**Pour : 193      Contre : 100**

ACCÉLÉRER

**Publicité**

Accélérer la réduction de la publicité sur les produits ayant un impact excessif sur le climat

Articles 4, 4 bis AAA, 4 bis C, 4 bis D, 4 bis, 5



ENRICHIR

**Économie circulaire**

Réduire les déchets d'emballages en développant la vente en vrac, ainsi que le réemploi dans la vente à emporter

Articles 11 et 11 bis



SÉCURISER

**Éoliennes**

Donner un droit de veto aux maires pour s'opposer à l'implantation d'éoliennes

Article 22 A



PROMOUVOIR

**Énergies renouvelables et décarbonées**

Interdire l'arrêt de réacteurs nucléaires sans capacités équivalentes d'énergies renouvelables ou bas-carbone

Article 22 bis BA



ENRICHIR ET RECALIBRER

**Transports & transition énergétique**

Créer un prêt à taux zéro pour aider les ménages modestes et les professionnels à acquérir des voitures particulières et des véhicules utilitaires légers propres

Article 26 A



ENRICHIR ET RECALIBRER

**Transports & transition énergétique**

Faire du train un bien de première nécessité en diminuant la TVA à 5,5 % sur les billets

Article 29 bis A



PROMOUVOIR

**Rénovation énergétique des bâtiments**

Définir la rénovation énergétique performante comme l'atteinte des catégories A ou B

Article 39 ter



SIMPLIFIER

**Artificialisation des sols**

Donner des définitions opérationnelles des sols artificialisés, de l'artificialisation nette et de la renaturation qui permettront une prise en main immédiate par les acteurs et les élus locaux

Article 48

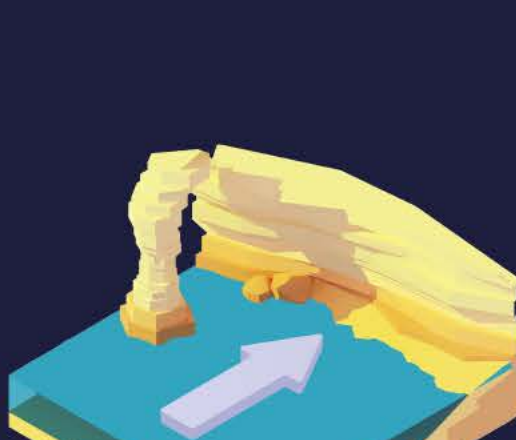


RECALIBRER ET ENRICHIR

**Recul du trait de côte**

Assurer une mise en œuvre maîtrisée de la réforme pour faire face au recul du trait de côte en donnant la main aux élus locaux dans l'attente d'un accompagnement adapté de l'État

Article 58 E



PROMOUVOIR

**Alimentation**

Promouvoir les produits locaux et issus de circuits courts en favorisant leur présence en restauration collective et en rehaussant l'ambition des projets alimentaires territoriaux

Article 60



RECALIBRER ET ENRICHIR

**Transition agroenvironnementale**

Accompagner nos agriculteurs dans la transition agroenvironnementale et refuser toute mesure conduisant à dégrader la compétitivité de notre agriculture et l'empreinte carbone de notre alimentation

Articles 61, 62, 63, 63 bis, 64, 64 bis, 64 ter



SÉCURISER ET RENDRE PLUS LISIBLE

**Protection judiciaire de l'environnement**

Rendre effective la protection judiciaire de l'environnement, en améliorant la lisibilité des infractions et en garantissant leur constitutionnalité

Article 68

